



ÉCOLOGIE - ENVIRONNEMENT

PARTIE 1 : (20 points)

Le Sénégal est l'un des rares pays de l'Afrique de l'Ouest à disposer d'un réseau important d'aires protégées. Le domaine classé compte 6 parcs nationaux, 6 réserves de faune, 213 forêts classées. En plus de ce patrimoine et de certaines zones peu dégradées du domaine protégé, les populations rurales ont conservé de nombreux sites sous forme de lieux de culte. L'ensemble de ces sites représente des zones de grande importance pour la conservation in situ de la diversité biologique au Sénégal.

Répondre aux questions suivantes :

- 1) Donner la différence entre le domaine classé et le domaine protégé. **(03 points)**
- 2) Citer les 6 parcs nationaux du Sénégal et les 6 réserves de faune. **(03 points)**
- 3) Indiquer les principaux modes de gestion de la biodiversité au Sénégal. **(05 points)**
- 4) Quels sont les enjeux de la protection de la biodiversité ? **(05 points)**
- 5) Quels sont les derniers classements d'aires protégées réalisés au Sénégal et leur importance. **(04 points)**